

GROUPEMENT
DE L'ENTENTE
ROCHEFORTOISE

En préambule, les élus du GER précisent qu'ils ont accueilli favorablement la motion du Parti Libéral-Radical (PLR) du 18 juin 2018 « Transports publics : de petites améliorations et une réflexion à moyen terme ». Tout laisse à penser qu'ils voteront en faveur de l'acceptation de cette motion lors de la séance du Conseil général du 27 septembre 2018, étant acquis à la cause des principales demandes qui y sont exposées.

Le GER a d'autres points à soulever devant le Conseil général, principalement dans le même domaine, dont on peut dire qu'ils sont complémentaires à ceux soulevés dans la motion du PLR, raison pour laquelle, en déposant la motion ci-dessous, le GER demande :

- Que, pour le cas où elle serait acceptée, la motion soit traitée simultanément à celle du PLR.

Conseil général de la Commune de Rochefort

Motion du GER

« Sécurité des usagers des voies publiques »

Par la voie de la présente motion, les élus du GER, notamment très sensibles aux questions en relation à la sécurité des usagers des voies publiques, demandent au Conseil communal d'étudier les quatre objets suivants, principalement en rapport avec le titre de la motion, à savoir :

- La création d'un chemin piétonnier permettant un accès sécurisé à l'écopoint et au parking situé à l'Est du village de Brot-Dessous;
- La sécurisation du trajet piétonnier allant du sud de la route de l'Erable aux Grattes à la Gare de Chambrelieu;
- Lors de la pose des candélabres vers le Chemin de Chassagnettaz à Chambrelieu, la création d'une ligne jaune sur la chaussée pour les piétons ;
- La création d'une relation supplémentaire du Noctambus les vendredis-, samedis- et dimanches-soirs aux environs de minuit, dont un des buts principaux aurait pour but de combler la suppression de la halte de Montmollin/Montezillon. D'autres localités de la commune de Rochefort pourraient également être avantagées par cette nouvelle relation. Pour ce qui est des localités de Brot-Dessous, Fretereules, voire Champ-du-Moulin, il faudrait voir si c'est cette nouvelle relation qui pourrait se charger de cette course ou si elle devrait être confiée au Noctambus du Val-de-Travers.

Rochefort, le 7 septembre 2018

Premier signataire de la motion

Jean-Denis Sauser

Les autres signataires de la motion :

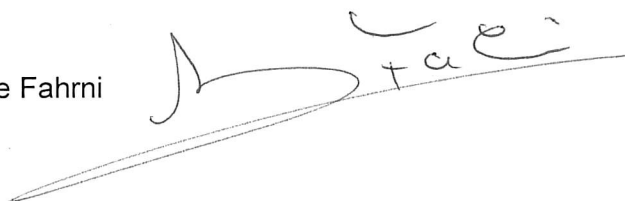
Véronique Barraud



Damia Cima



Nathalie Fahrni



Expédition (par e-mail) :

- Aux groupes du Conseil général, par leurs présidents
- Au Conseil communal de Rochefort, pour l'insertion de cette motion à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général
- Aux membres du GER (pour information)